

Union pour la Méditerranée

2009/2215(INI) - 22/12/2009

Le Conseil a adopté un projet de lignes directrices de l'UE et une proposition concernant un programme de travail 2010 pour l'Union pour la Méditerranée. Le projet de lignes directrices et le programme de travail proposé portent sur les questions suivantes:

dialogue politique et en matière de sécurité : les initiatives proposées et les objectifs pour 2010 consistent en : (i) un examen régulier de la situation politique dans la région, (ii) la mise en œuvre du Code de conduite contre le terrorisme; (iii) l'approfondissement du dialogue sur la sécurité européenne et la politique de défense et de gestion de crise ;

partenariat économique et financier : des initiatives sont proposées dans les domaines de la création d'une zone euro-méditerranéenne de libre-échange, l'énergie, transport, l'eau, le tourisme, l'agriculture ;

coopération sociale, humaine et culturelle : les initiatives proposées et les objectifs pour 2010 ont été fixés dans les domaines suivants: l'emploi et la dimension sociale, la santé, l'éducation, la recherche, le rôle des femmes dans la société ;

justice, liberté et sécurité : la mise en œuvre du Programme régional sur la justice et des affaires intérieures devrait se poursuivre en 2010. La préparation de la troisième phase du Programme concernant la justice et les affaires intérieures (Euromed Migration III, Euromed Justice, III et III Euromed Police) a déjà commencé en vue d'assurer la poursuite correcte de la coopération dans ces domaines à partir de 2011 ;

statuts du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée : sous la direction de son Secrétaire général, le Secrétariat devrait progressivement s'affirmer en 2010 comme un acteur clé dans l'Union pour la Méditerranée en vue de la promotion de projets régionaux et transnationaux.